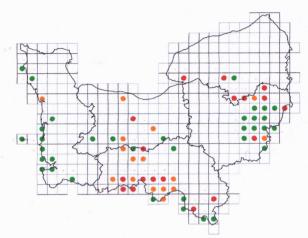
Nom

Lacerta bilineata Daudin, 1802 Lézard vert occidental

Données brutes (actuelles et passées)



Vert: 2004-2013 - Orange: 1994-2003 - Rouge: < 1994

Nombre de mailles 10 km x 10 km où l'espèce est présente (2013)

- Basse-Normandie: 43.
- Haute-Normandie: 26.

Nombre de mailles 10 km x 10 km où l'espèce n'a pas été observée depuis au moins 20 ans (2014)

- Basse-Normandie : 6, soit -22% de la zone d'occupation historique.
- Haute-Normandie : 5, soit -42% de la zone d'occupation historique.

Données élaborées pour l'évaluation

Zone d'occupation estimée et statut de rareté :

- Basse-Normandie: entre 208 et 688 km², rare.
- Haute-Normandie: entre 172 et 416 km², très rare.

Dynamique de l'espèce

- Régression au cours du XX^e siècle moyenne en Basse-Normandie mais forte en Haute-Normandie, notamment à cause de l'urbanisation et de l'enrésinement des landes (Cochard 1996).
- Régression peut-être un peu « compensée » par une extension de la zone d'occurrence le long du littoral occidental de la Presqu'île du Cotentin/50 et au nord de la Suisse normande/61/14 où l'espèce est de plus en plus souvent signalée depuis le début des années 1990. Mais les essaimages constatés depuis vingt ans ne font pas forcément souche (individus isolés ou populations « puits ») dans un contexte d'intensification des pratiques agricoles et de développement de l'urbanisme notamment dans le Calvados mais aussi dans les vallées de la Seine et de ses affluents/27.
- Régression probablement forte depuis 2004 en Basse-Normandie, du moins dans l'Orne et le Calvados, où l'espèce n'a pas été revue depuis plus de 10 ans dans 35% des mailles actuelles malgré une pression de prospection sans précédents (15% en Haute-Normandie).
- Régression, voire disparition de populations ornaises parfois sans raisons apparentes.
- Maintien dans les habitats calcicoles protégés.

| Autres informations | Espèce méridionale, italo-française étendue, en limite de répartition septentrionale en Normandie (Cochard & Vacher 2012). « Vulnérable » en Picardie (Gavory 2009). Pas d'indices d'amélioration globale de l'état des habitats des populations de la vallée de la Seine, notamment autour de Rouen/76 mais aussi dans les vallées de l'Eure et de l'Epte. |
|-------------------------------|---|
| Possibilités d'immigration | Présente dans les deux régions administratives normandes mais a priori sans connections directes. Présente dans toutes les régions limitrophes avec a priori des possibilités d'immigration. |

Evaluation initiale

- Réduction en Basse-Normandie estimée entre -20% et -30% dans la zone ornaise historique mais extension dans la Manche depuis 1993. Zone d'occupation < 500 km² (B2).
- Réduction en Haute-Normandie estimée proche de -30% depuis 1993, dont les causes n'ont peut-être pas cessé (A2), en se basant sur l'observation directe (a) et la réduction de la qualité de l'habitat (c). Zone d'occupation < 500 km² (B2) souvent sévèrement fragmentée en Haute-Normandie (a) et espèce connaissant un déclin continu de sa zone d'occupation (ii), de l'étendue et/ou de la qualité de l'habitat (iii), du nombre de localités ou de sous populations (iv).
- Basse-Normandie : Quasi menacée prA2ac prB2b(ii)
- Haute-Normandie : En danger (EN) A2ac B2a(ii,iii,iv)

Ajustement de la catégorie préliminaire

En Basse-Normandie, il convient d'ajuster la catégorie préliminaire car le Lézard vert occidental connaît une extension de sa zone d'occurrence assez nette vers le nord, surtout sur le littoral occidental de la Manche où les espaces protégés sont assez nombreux. En outre, il existe probablement une immigration de propagules issues des régions limitrophes où l'espèce n'est d'ailleurs pas menacée (préoccupation mineure). Toutefois l'espèce demeure rare, en limite de répartition et semble connaître actuellement une régression assez forte dans l'Orne. Le Lézard vert occidental est donc considéré « quasi menacé ».

En Haute-Normandie, l'espèce est très rare mais il existe *a priori* une possibilité d'immigration de propagules franciliennes, voire picardes. L'espèce serait en théorie favorisée par le réchauffement climatique régional. Donc, la catégorie est revue à la baisse en VU°.

Basse-Normandie : Quasi menacée (NT) prA2ac prB2b(ii)

Haute-Normandie: Vulnérable (VU)° A2ac B2a(ii,iii,iv)